

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 02/04/2026	L'an deux mil vingt six Le 08 avril à 20h00
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 09/04/2026	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Benoît Le Rétif, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b>	<u>Étaient présents</u> :
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	Benoît Le Rétif, Maire. Laurence Roux, Damien Bouchard, Hélène Riss, Christian Fouchet, Stéphanie Goni-Lacasa, Karim Bouaziz et Nathalie Morice, Adjoints. Véronique Barrois, Danielle Morvant, Yannick Cotigny, Maryvonne Ranguet, Caroline Bellamy, Bénédicte Bentot, Hervé Thoreau, Fabien Guérin, Grégory Blais, Vincent Marin-Lainé, Camille Jean, Nathalie Donatin, Laetitia de Panthou, Olivier Joubin, Stéphanie Delbecque et Yann Clanche, Conseillers municipaux.
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 24	Fabrice Martin a donné pouvoir à Damien Bouchard Christian Maudouit a donné pouvoir à Stéphanie Goni-Lacasa Emmanuel Gué a donné pouvoir à Stéphanie Delbecque
VOTANTS : 27	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Laurence Roux

### OBJET : VOTE DE L'AFFECTATION DE RÉSULTAT 2025

Monsieur Bouchard, maire-adjoint aux finances, rappelle que les résultats de l'exercice 2025 ont été examinés. Ils sont conformes à ceux du Trésorier de la commune et se présentent ainsi :

Section d'INVESTISSEMENT	
<b>dépenses réalisées</b>	1 264 466,11 €
<b>recettes réalisées</b>	1 419 914,37 €
<b>Résultat de l'exercice 2025</b>	155 448,26 €
<b>Déficit cumulé à reprendre</b>	-328 394,90 € <i>au BP 2025 (ART 001)</i>
<b>Deficit global</b>	-172 946,64 €
<b>restes à réaliser dépenses</b>	76 971,54 €
<b>restes à réaliser recettes</b>	522 009,62 €
<b>besoin de financement (1068)</b>	

Section de FONCTIONNEMENT	
dépenses réalisées	3 651 619,60 €
recettes réalisées	3 969 154,28 €
Résultat de l'exercice 2025	317 534,68 €
<i>excédent reporté</i>	<i>276 661,84 € au BP 2025 (art 002)</i>
résultats cumulés	594 196,52 €
investissement	-172 946,64 €
fonctionnement	594 196,52 €
résultat global	421 249,88 €

Vu la présentation du tableau ci-dessus,

Vu l'avis de la commission Finances réunie le 12 mars 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, soit 594 196,52 euros, de la manière suivante :

- Au 1068 : 300 000 € en recettes d'investissement.
- Au 002 : 294 196,52 € en recettes de fonctionnement.

**Vote :**

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0



Le Maire  
Benoît LE RETIF